

# Licence professionnelle métiers de l'immobilier en 3 ans

## Présentation

Cette formation généraliste, en 1ère année et 2ème année, se spécialise en troisième année en intégrant au choix :

- le parcours **Transaction et gestion locative**
- le parcours Copropriété de la Licence professionnelle métiers de l'immobilier : Gestion et administration de biens.

L'étudiant, en lien avec les responsables de diplôme peut être réorienté en [Licence professionnelle métiers de l'immobilier : Gestion et développement de patrimoine immobilier](#), en l'option "Gestion immobilière" ou l'option "Montage de l'opération immobilière".

Plus précisément, la première année de la Licence professionnelle Métiers de l'immobilier est dispensée en formation initiale, avec stage en entreprise de deux mois. Ce stage a pour objectif de vérifier le projet professionnel de l'étudiant en vue d'une poursuite d'études en alternance en deuxième et troisième année de la licence professionnelle métiers de l'immobilier : Gestion et administration de biens ou Gestion et développement de patrimoine immobilier.

## Durée de la formation

- 6 semestres

## Lieu(x) de la formation

- Lyon

## Public

## Niveau(x) de recrutement

- Bac

## Rythme

- En alternance
  - Contrat d'apprentissage
  - Contrat de professionnalisation

## Modalités

- Présentiel

## Candidatures

### Sélectif

Oui  
En première année, le dossier de candidature se fait sur la plateforme Parcoursup.

En troisième, il se fait sur la plateforme eCandidat via le site [www.univ-lyon3.fr](http://www.univ-lyon3.fr).

## Admission

### Pré-requis

### Formation(s) requise(s)

La Licence Professionnelle des Métiers de l'Immobilier recrute des étudiants qui ont un niveau baccalauréat, c'est-à-dire toute formation validant un diplôme de niveau 4.

### Candidature

## Modalités de candidature

Pour intégrer la licence professionnelle métiers de l'immobilier en trois ans, les titulaires d'un baccalauréat doivent déposer leur candidature sur la plateforme PARCOURSUP.

## Contacts

### Responsables pédagogiques

- [LEDUQUE Chloé](#)
- [PEZZELLA Virginie](#)

### Découpage

- [Chloé LEDUQUE](#) (1<sup>ère</sup> année)
- [Virginie PEZZELLA](#) (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année)

### Secrétariat - Renseignements

## Effectuer votre demande d'admission

### Conditions d'admission / Modalités de sélection

La sélection s'effectue en deux temps :

- examen des dossiers universitaires (Promesse d'alternance conseillée, et accompagnement à la recherche)
- entretien avec un jury composé d'enseignants et de professionnels.

L'inscription n'est définitive qu'à la signature d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation.

#### Le contrat d'apprentissage

Il s'adresse aux jeunes de moins de 29 ans. C'est un contrat de travail à durée déterminée (CDD). L'apprenti est salarié de l'entreprise à part entière, il se forme alternativement en office notarial et au sein de l'établissement de formation. Il acquiert des connaissances théoriques qu'il met en pratique et confronte régulièrement aux réalités du terrain. L'étudiant est encadré simultanément par un maître d'apprentissage et un tuteur universitaire.

L'employeur est tenu d'assurer dans l'entreprise la formation professionnelle de l'apprenti. Il lui confie des activités définies entre le responsable pédagogique de l'établissement et son maître d'apprentissage, en cohérence avec le métier visé et le diplôme préparé.

Pour plus de renseignement sur le contrat d'apprentissage : [site internet de Formasup](#) & [site internet du service public](#)

#### Le contrat de professionnalisation

Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés d'au moins 26 ans et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale par une qualification complémentaire en vue d'accéder à un poste déterminé dans l'entreprise. L'étudiant est encadré simultanément par un tuteur en entreprise et par un tuteur universitaire.

Pour plus de renseignement sur le contrat de professionnalisation : [site internet du service public](#)

#### 1<sup>ère</sup> année :

Institut de Droit Patrimonial  
et Immobilier (IDPI)  
15 quai Claude Bernard -  
Lyon 7e  
Tel. : 04 78 78 71 92  
Mail : [victor.destable@univ-lyon3.fr](mailto:victor.destable@univ-lyon3.fr)

#### 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année :

Institut de Droit Patrimonial  
et Immobilier (IDPI)  
15 quai Claude Bernard -  
Lyon 7e  
Tél : 04 78 78 73 07  
Mail : [florence.bernigaud@univ-lyon3.fr](mailto:florence.bernigaud@univ-lyon3.fr)

## Inscriptions

### Coût de la formation

Licence 1 : tarif formation initiale :  
175 (année en cours)

Licence 2 et 3 : formation en  
alternance (deux logiques de coût  
selon le contrat)

- Contrat d'apprentissage : les  
frais de formation sont gratuits  
pour l'alternant.

- Contrat de professionnalisation :  
les frais de formation sont pris en  
charge par l'entreprise d'accueil.  
[https://ecandidat.univ-lyon3.fr/#!  
accueilView](https://ecandidat.univ-lyon3.fr/#!accueilView)

## Handicap

[Pôle Handicap Étudiant](#)



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

### Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

#### Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -  
Faculté de droit - 1C, avenue des  
Frères Lumière CS 78242 69372  
Lyon Cedex 08

## Et après ?

### Niveau de sortie

#### Année post-bac de sortie

- Bac + 3

### Niveau de sortie

- Niveau 6

### Activités visées / compétences attestées

La licence professionnelle métiers de l'immobilier certifie à son titulaire les compétences et les connaissances en droit immobilier et en gestion immobilière.

Plus précisément, le titulaire de la licence de ce parcours a la capacité de :

- se positionner vis-à-vis du champ de spécialité du parcours de la licence : transaction et gestion immobilière :
  - • identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder ;
  - • caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte ;
  - • identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle du secteur de l'immobilier :
  - • situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives ;
  - • respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale ;
  - • travailler en équipe et en réseau, ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet ;
  - • analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information, ainsi que pour collaborer en interne et en externe,
- d'exploiter des données à des fins d'analyse : identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources, en particulier juridiques, pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation,



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

**Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3**

**Faculté de Droit**

Université Jean Moulin Lyon 3 -  
Faculté de droit - 1C, avenue des  
Frères Lumière CS 78242 69372  
Lyon Cedex 08

- la capacité de se servir des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française et de communiquer, par oral et par écrit, en langue anglaise
- réaliser un diagnostic et/ou un audit pour apporter des conseils : apprécier la rentabilité financière d'un projet pour le présenter/faire accepter aux investisseurs,
- maîtriser les techniques de négociation et modes de commercialisation,
- maîtriser la comptabilité et la fiscalité de la vente et de l'administration de biens
- maîtriser les aspects juridiques de la vente, de la location, de la gestion locative et de la gestion de copropriété
- gérer des biens/portefeuilles immobiliers :
  - • Entretien d'un parc locatif et/ou d'une copropriété : définir, planifier, suivre, contrôler la conformité, puis réceptionner les travaux
  - • Prendre en compte les matériaux, les normes, les expertises et risques liés aux différents édifices,
  - • Gérer et optimiser un portefeuille immobilier

### Secteurs d'activité ou type d'emploi

A l'issue de la formation en trois années, les étudiants auront accès en sortie de diplôme aux différents métiers de la transaction et de la gestion immobilière en secteur privé :

- Assistant de copropriété ou syndic junior
- Assistant de gestion locatif ou gestionnaire locatif junior
- Assistant spécialisé : service contentieux, service comptable...
- Négociateur en transaction junior

La licence donne accès aux cartes professionnelles de gestion immobilière, de syndic et de transaction.

Les étudiants orientés en Licence professionnelle métiers de l'immobilier : Gestion et développement de patrimoine immobilier peuvent accéder à des postes d'assistant ou de collaborateur (cadres intermédiaires) pour les promoteurs et les acteurs sociaux et publics au sein des services suivants :

- Maîtrise d'ouvrage (assistant en montage d'opération immobilière) ;
- Maintenance et entretien de patrimoine ;
- Gestion de programmes immobiliers, d'unité de gestion immobilière ;
- Gestion de copropriété ;
- Gestion locative sociale ;
- Gestion de proximité ;
- Accession sociale à la propriété.

Enfin, dans des services supports : services achats, finance et contentieux principalement.



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

**Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3**

**Faculté de Droit**

Université Jean Moulin Lyon 3 -  
Faculté de droit - 1C, avenue des  
Frères Lumière CS 78242 69372  
Lyon Cedex 08

## Programme

Le cours magistral consiste en un enseignement théorique à partir de mises en situation concrète. Il est sanctionné par un partiel en fin de période.

Les travaux dirigés sont des lieux d'apprentissage actifs à partir de dossiers. Ils sont aussi l'occasion de pratiquer une langue étrangère, l'anglais de l'immobilier étant imposé comme choix de langue.

La formation, professionnelle, est marquée par plusieurs passages en entreprise.

**En fin de 1ère année**, un stage de 3 mois permet une première expérience en vue de la recherche d'alternance, obligatoire à partir de la deuxième année. C'est alors l'occasion pour l'étudiant de réaliser un premier rapport de son expérience et d'être évalué une première fois en entreprise.

**À partir de la deuxième année**, l'étudiant est évalué en entreprises : trois fois dans l'année par son tuteur entreprise. De plus, il doit rédiger un rapport-mémoire à la fin de chaque année, qu'il lui faudra soutenir devant un jury.

La gestion de projets consiste en l'accompagnement des alternants à leur développement personnel et professionnel par la méthode ADVP (activation du développement vocationnel et personnel). L'enseignante a été formée à cette méthode innovante canadienne par l'association Trouver-Créer, grâce au soutien de Forma Sup Ain Rhône Loire.

Le rapport-mémoire, quant à lui, comprend deux parties : une partie d'analyse des missions confiées et une analyse approfondie sur un sujet en lien avec les missions confiées. Véritable carte de visite pour le professionnel, le sujet de mémoire permet d'avancer sur le projet professionnel de l'alternant. Le rapport écrit est évalué par le tuteur universitaire. La soutenance orale est évaluée par le tuteur entreprise et le tuteur universitaire lors d'une soutenance organisée à l'Université.

Dézoomer 100 % 100 % Zoomer

Page précédente Page courante / 1 Page suivante

[Télécharger\( programme-licence-professionnelle-metiers-de-l-immobilier-en-3-ans-idpi\\_1729009749430-pdf?INLINE=FALSE \)](#)



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

**Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3**

**Faculté de Droit**

Université Jean Moulin Lyon 3 -  
Faculté de droit - 1C, avenue des  
Frères Lumière CS 78242 69372  
Lyon Cedex 08